

Le Maire et le Conseil Municipal

ORDURES MENAGERES COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

La Communauté de communes du PAYS DE MORMAL, en charge de la collecte et du traitement des déchets pour le compte des communes lance la nouvelle collecte.

Courant décembre il sera installé 6 conteneurs à verre « Point d'Apports Volontaires » sur notre commune.

Voici les emplacements :

- 2 bacs sur le parking de Carrefour Contact, 26 bis rue de Landrecies. A côté de la collecte des vêtements.
- 1 bac sur le parking du cimetière, rue de Poix.
- 1 bac rue des fusillés, proche du terrain de football, à côté de la collecte des vêtements.
- 2 bacs parking de la salle des fêtes, derrière la cuisine.

La collecte en apport volontaire commencera le 1er janvier 2024. Concrètement à partir du 1er janvier 2024, vous ne devez plus mettre vos verres dans votre poubelle mais les apporter dans les conteneurs situés ci-dessus.

Toujours à partir du 1er janvier 2024, la collecte des ordures ménagères résiduelles restera toutes les semaines en porte à porte ; la collecte du tri sélectif (donc sans les verres) restera toutes les semaines également en porte en porte avec un passage toutes les deux semaines à compter du 1^{er} juillet 2024. Dès que nous aurons le calendrier précis il vous sera communiqué.

Les **cloisons de bacs de tri** seront progressivement ôtées dès janvier.

Dans le même temps une tarification incitative (TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) sera mise en place pour limiter le volume global de déchets. Chaque foyer pourra ainsi agir directement sur une partie de sa taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En 2024, une tarification à blanc permettra à chaque foyer d'estimer le montant qu'il aurait à payer avec une tarification incitative.

En 2025, la tarification incitative sera effective afin de permettre une facturation réelle de la TEOMI sur la taxe foncière 2026.

Le principe de la TEOMI est de récompenser les efforts de tri et de réduction des déchets de chacun en adaptant son montant au volume des ordures ménagères (nombre de levées du bac gris).

Ainsi le bac gris sera pucé.

Une enquête relative à la dotation des bacs de collecte va être menée en cette fin d'année en partenariat avec la société CONTENUR du jeudi 7 au vendredi 15 décembre.

NOEL

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Nous savons pouvoir compter sur vous et votre esprit de solidarité pour ne laisser personne dans sa solitude.

COLIS DE NOEL DES AINES

La municipalité distribuera les colis de Noël aux aînés le samedi 23 décembre matin.

Merci de prévenir en mairie en cas d'absence.

VŒUX AU MAIRE

Nous vous invitons à venir présenter vos vœux à notre maire **le vendredi 5 janvier à 19H à la salle des fêtes.**

« Les récompenses et les punitions sont la forme d'éducation la plus basse » Albert Einstein



DECORATIONS DE NOEL

Dans quelques jours, vous pourrez admirer les jolis sapins décorés dans le village. Un grand merci à l'association « L'aiguille rit » pour la confection de toutes ces décorations

DIMANCHE 3 DECEMBRE

TELETHON Le judo club vous donne rendez-vous le dimanche 3 décembre à 8H45 à la salle des associations pour participer à la marche du Téléthon de 6 km. Inscription sur place à 8h45 ou le samedi 2 décembre au Judo -Club de 13h à 17h

DIMANCHE 3 DECEMBRE

Assemblée Générale de la pêche 10h30 en mairie

JEUDI 7 DECEMBRE

Distribution des coquilles et chocolats de St Nicolas par l'A.P.E à partir de 9h00

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DECEMBRE

MARCHE DE NOEL Le 09 décembre de 15h à 22h et le 10 décembre de 11h à 19h aura lieu le marché de Noël dans notre village à l'Entrepôt A. DUCARNE.

Les exposants sont de plus en plus nombreux et riches en idées de décorations pour notre sapin et autres. Venez-les rencontrer sans modération du samedi au dimanche.

SAMEDI 16 DECEMBRE

Assemblée générale du Club de VTT à 10h30 en mairie. Toutes personnes intéressées par la pratique du VTT sont les bienvenues. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter M. HUTIN au 06-20-60-14-03 ou M. DEHOVE au 06-75-01-28-33.

VENDREDI 22 DECEMBRE

Distribution des coquilles **à l'école primaire et l'école maternelle** et remise des cadeaux offerts par la Mairie à partir de 9h.

SAMEDI 23 DECEMBRE

A partir de 9 h distribution des colis aux aînés âgés de 70 ans et plus.

VENDREDI 5 JANVIER 2024

Vœux au Maire à la salle des fêtes à 19h00

CHANGEMENTS EXECPTIONNELS HORAIRES MAIRIE

**La mairie sera ouverte au public les jeudis 21 et 28 décembre après-midi,
Mais sera fermée le vendredi 22 et Vendredi 29 décembre après-midi.**

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

PERMANENCES

Monsieur le Maire le 5 et 19 décembre de 17 h 00 à 17 h 30, Les adjoints sur rendez-vous

Consultation des Nourrissons sur rendez-vous au 03.59.73.16.50

CRAM « CARSAT » au 39.60 **Assistante sociale** 03.59.73.16.50.

Retraite complémentaire 08.20.20.01.89.

BUS BLEU service public 03.59.73.18.20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

RAPPEL HORAIRES DE LA MAIRIE

Le lundi, mercredi et jeudi 8 h 30 à 12 h. Le mardi et vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 45 à 17 h 30
03 27 77 56 56 mairiedebousies@wanadoo.fr

Objets trouvés : Clé avec télécommande, Sac à dos avec vêtements bébé garçon.